

Date de transmission de l'acte: 16/12/2025

Date de réception de l'AR: 16/12/2025

009-210902490-DE_032_2025-DE

A G E D I

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
ROQUEFIXADE - Commune

Séance du vendredi 12 décembre 2025

Délibération N° DE_032_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	6	6
Date de la convocation : 05/12/2025		
Pour	Contre	Abstention
6	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le douze décembre deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du conseil), sous la présidence de Michel Sabatier.

Présents : Michel Sabatier, Marc Vallve, Amandine Rauzy, Jacques Rivière, Eveline Authié, Dominique Dumons

Représentés :

Absents et Excusés : Nicolas Connord, Jean-Barthélémy Maris, Paul Perilhou

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Amandine Rauzy est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Régularisation de la démission du 2ème Adjoint – Suppression du poste de 2ème Adjoint.

Le Maire explique qu'à la suite de la démission de Madame CROUZIL Delphine, 2ème Adjointe, validée par la Préfecture le 12 avril 2022, le Conseil doit se prononcer pour supprimer le poste de 2ème Adjoint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **valide** la suppression du poste de 2ème Adjoint.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel Sabatier
Président de séance

Amandine Rauzy
Secrétaire de séance

